

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2204878	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du préfet du Nord du 3 mai 2022 portant refus de convocation en vue de l'enregistrement d'une demande de titre de séjour (nationalité congolaise)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
04)	DOSSIER N° 2209307	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 21 juillet 2022 portant refus de délivrance d'un titre de séjour. Nationalité : congolaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2209887	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 19 novembre 2022 portant refus de renouvellement de titre de séjour et abrogation du récépissé	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SELARL AEQUAE
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2305835	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté en date du 01/03/2023 par lequel le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour au requérant, l'a obligé de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et a fixé le pays de destination (nationalité guinéenne)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2402191	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
Titre de l'affaire	Demande de condamnation du préfet du Nord à réparer le préjudice subi par le requérant à la suite du refus de délivrance de titre de séjour qui lui avait été opposé.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
11)	DOSSIER N° 2500582	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 30 octobre 2024 du préfet de police de Paris portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an - Nationalité Guinéenne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DE POLICE BUREAU DU CONTENTIEUX	Maître TOMASI Jean-Paul
12)	DOSSIER N° 2501000	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite de refus du Préfet du Nord en date du 23 juin 2023 portant sur une demande de renouvellement de son certificat de résidence algérien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DORE Camille (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
13)	DOSSIER N° 2501041	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 20 février 2024 portant sur l'irrecevabilité de la demande de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 00

14)	DOSSIER N° 2501909	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 19 décembre 2024 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité camerounaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
15)	DOSSIER N° 2501979	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 7 février 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MUNSEKE BADJIKA Vincent (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
16)	DOSSIER N° 2502335	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 5 septembre 2024 du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître LAAZAOUI Meftah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 00

17)	DOSSIER N° 2502342	RAPPORTEUR: Madame Marjorie BRUNEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 21 janvier 2025 portant refus de délivrance de carte de résident, refus de renouvellement de demande d'asile, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité libérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SCP MOUGEL-BROUWER
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
18)	DOSSIER N° 2502401	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 20 février 2025 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination. Nationalité : tunisienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître SAIDI Yssam (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
19)	DOSSIER N° 2502766	RAPPORTEUR: Monsieur Maxime GAROT
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 02/12/2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination. Nationalité : égyptienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Arrêté le 22/07/2025
Le président du tribunal